



« CITOYENS ET CITOYENNES,
MÊME DANS LA RUE »

CONSTRUCTION D'ABRIS DE FORTUNE LE 18 OCTOBRE PROCHAIN!

Consignes pour la participation

Voici en détail les consignes que vous devez suivre :

- 1) Les équipes doivent être formées d'un minimum de 3 personnes. Une équipe peut représenter un organisme, un milieu de travail, un commerce, une école, une famille, etc. Elle peut aussi être composée de personnes qui s'inscrivent à titre personnel. **Inscription avant le 16 octobre 2018** (fiche d'inscription page 4).
- 2) Les abris doivent être conçus de matériaux réutilisés. Aucun matériel acheté spécifiquement pour le concours ne doit être utilisé.
- 3) Les matériaux doivent être sécuritaires pour les personnes participantes et pour les personnes visitant le site de la Nuit (pas de tôles coupantes, etc.).
- 4) L'abri doit être raisonnablement sécuritaire une fois installé.
- 5) Les équipes doivent récupérer leurs matériaux une fois le concours terminé. **Il ne sera pas possible de laisser les matériaux sur le site.**

Règlements pour la construction de l'abri de fortune

Vous devez amener des matériaux afin d'être en mesure de construire un abri viable. Les matériaux utilisés doivent être recyclables ou réutilisables. De plus, un ensemble de matériaux surprises sera distribué à chacune des équipes.

Exemple de matériaux que vous pouvez apporter :

- Bâtons de bois (aucun piquet au sol n'est autorisé).
- Couvertures, tissus.
- Papiers journaux, cartons.
- Bâches.
- Tous autres matériaux recyclés ou réutilisables sécuritaires pour les personnes participantes et pour les personnes visitant le site de la Nuit.
- Pas de métal ni autres alliages, pas de morceaux de bois brisés, etc.
- L'animateur fera une vérification du matériel pour chaque équipe.

L'abri doit être raisonnablement sécuritaire une fois installé.

L'abri ne doit pas être préconstruit.
Il s'agit d'un concours de fabrication sur place.



« CITOYENS ET CITOYENNES, MÊME DANS LA RUE »

Critères d'évaluation :

- 1) Originalité de l'abri
- 2) Efficacité de l'abri à protéger des intempéries
- 3) Esprit d'équipe observé durant le processus
- 4) Courtoisie entre les équipes

Le compte des points se fera sur une échelle de 1 à 10 points, pour chaque critère et par chaque juge.

Par la suite, les juges doivent faire le calcul des points accumulés pour chaque équipe et désigner les trois équipes qui auront cumulé le plus de points.

Exemple d'un tableau d'évaluation pour une équipe :

Équipe no. 1	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Total points
Juge-1	7/10	8/10	6/10	9/10	30/40 pts
Juge-2	8/10	9/10	9/10	9/10	35/40 pts
Juge-3	8/10	6/10	8/10	9/10	31/40 pts
Total des points					96/120 pts

Exemple des totaux pour 4 équipes :

Critère à évaluer	Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3	Équipe 4
Total des points par équipe	96	85	82	90

L'équipe qui a le plus de points gagne le premier prix et ainsi de suite pour les 2^e et 3^e prix. Exemple avec les totaux du tableau ci-dessus:

1^{er} prix : Équipe 1

2^e prix : Équipe 4

3^e prix : Équipe 2



« CITOYENS ET CITOYENNES, MÊME DANS LA RUE »

Composition du jury

Un jury sera chargé de l'évaluation des abris de fortune et du travail d'équipe. Les prix : Lune d'or, Lune d'argent et Lune de bronze seront remis aux équipes qui occuperont les trois premières positions. La composition du jury sera la suivante :

- Un citoyen ou une citoyenne ayant déjà vécu l'itinérance qui s'y connaît en abri de fortune.
- Un intervenant ou une intervenante du réseau de l'itinérance à Sherbrooke.
- Une personnalité publique.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

Raphaël Bérubé

Intervenant chargé de projet

L'Arche de l'Estrie

819 348-2670 poste 226

intervention@archedelestrie.org



« CITOYENS ET CITOYENNES, MÊME DANS LA RUE »

CONCOURS DE FABRICATION D'ABRIS DE FORTUNE

18 octobre 2019 – 19 h

Marché de la gare (710 Place de la Gare, Sherbrooke)

Faire parvenir cette fiche d'inscription,

AVANT LE 16 OCTOBRE à :

Raphaël Bérubé – intervention@archedelestrie.org

INSCRIPTION DE VOTRE ÉQUIPE

NOM DE L'ÉQUIPE :	
Liste des personnes participantes	
Prénom	Nom
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	